

Nettoyage des tenues de travail : 151 dossiers déposés

Publié le 15/02/2013 à 03:50, Mis à jour le 15/02/2013 à 08:36



Ils sont policiers municipaux, employés des musées ou agents des services techniques à la communauté urbaine. Entre hier et aujourd'hui, 151 agents (26 pour la Mairie de Toulouse, 125 pour la communauté urbaine Toulouse métropole), ont déposé au Capitole et au siège de Toulouse Métropole une lettre préalable demandant la prise en charge du nettoyage de leur tenue de travail au cours des trois dernières années.

Cette demande d'arriérés intervient quelques mois après la mise en place de tickets de nettoyage pour 4 500 agents et l'obtention pour un éboueur toulousain d'un référé provision de 300 € pour la même demande. «Nous avons préparé des imprimés pour les agents qui le souhaitent. Potentiellement, 900 auraient pu me suivre. Un agent qui a au moins quatre ans d'ancienneté en tenue peut demander, comme moi, 2184 €» explique Benoît Fontanilles, secrétaire général du syndicat **FA-FPT**, à l'origine de ce dossier. L'absence de réponse dans un délai de deux mois correspond à une décision implicite de rejet. «Dans ce cas-là, on déposera un recours devant le tribunal administratif pour obtenir un référé provision avant la procédure au fond» poursuit l'éboueur.

Pour Toulouse métropole, qui prend désormais en charge l'entretien des tenues de 4 500 agents, la facture est déjà de 2 millions d'euros par an.